



Demande d'autorisation de procédé de réclame

REQUERANT (bénéficiaire)

Mme M.

Nom/Prénom : _____

Raison sociale : _____

Rue/No : _____

NPA/Localité : _____

Téléphone : _____

Commerce : _____

PROPRIETAIRE DU BATIMENT OU DU FONDS

Mme M.

Nom/Prénom : _____

Raison sociale : _____

Rue/No : _____

NPA/Localité : _____

Téléphone : _____

Nature de la demande

- Pose
- Modification
- Déplacement
- Enseignes supplémentaires
- Enseigne pour compte propre
- Enseigne pour compte de tiers
- Panneau de chantier ou de vente
- Autocollants sur vitrine

Caractéristiques

- Non lumineux
- Lumineux
- Lumineux intermittent
- Caisson
- Drapeau ou banderole
- Enseigne de garage ou station-service
- Autres

Type de fixation

- En applique
- En potence
- Sur support

SITUATION DE L'ENSEIGNE

Localisation : _____

Situation : _____

Emplacement : Sur le bâtiment Sur le fonds Sur le fonds de tiers

PREAVIS DE L'AUTORITE

Compétence Voyer de l'Etat

Compétence Commune

COULEURS

Texte	
Dessin ou sigle	
Fond	

SURFACE ET PROPORTIONS

Surface de l'enseigne projetée	
Surface maximum autorisée (sur fonds de tiers 3 m ²)	
Nombre et surface cumulée des enseignes déjà posées par le requérant sur la façade	
Surface totale future de toutes les enseignes sur la façade	
En % de la façade	

POSE EN POTENCE

Vide de passage sous l'enseigne	
Distance dès le bord du trottoir	
Largeur du trottoir	
Saillie dès le nu de la façade	

POSE SUR FONDS PROPRE

Pose sur le sol

Orientation de la façade la plus proche déterminante	
Hauteur de la façade la plus proche	
Longueur de ladite façade	
Surface de la façade	

Pose sur le bâtiment

Hauteur sous enseigne	
Longueur et hauteur de la façade	
Surface de la façade	
Hauteur du faîte	
Point le plus élevé de l'enseigne	

POSE SUR FONDS DE TIERS (seulement pour enseigne)
--

 Compétence Voyer de l'Etat

 Compétence Commune

GARAGES ET STATIONS SERVICES (règlement cantonal art. 15 et 16)
--

Surface du procédé prévu sur mât ou totem	
Surface du (des) procédé(s) déjà posé(s)	
Nombre de procédés déjà posés	

PANNEAU DE CHANTIER OU DE VENTE
--

Surface	
Coût de construction	
Surface de la parcelle	
Localisation précise	
Date d'installation	
Date probable de l'enlèvement	

Remarques : un panneau de chantier ou de vente a une validité de 6 mois dès la date de l'autorisation

DRAPEAUX, ORILFAMES, BANDEROLES (Règlement cantonal art. 22 & suivants)
--

SUR MAT OU TENDUS AU-DESSUS DU SOL

Nombre	
Surface	
Surface de fonds	

SUR LA FACADE

Hauteur sous éléments de publicité	
Longueur de la façade	
Hauteur de la façade	
Surface de la façade	
Hauteur du faîte	
Point le plus élevé des éléments de publicité	

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

1. Un plan et coupe cotés, indiquant pour chaque façade les dimensions, la surface de chacun des procédés de réclame. Un photomontage.
2. Un extrait du plan cadastral (ou une photocopie du plan de situation s'il s'agit d'un bâtiment récent)

Lieu et date : _____

Le requérant : _____

Le propriétaire du bâtiment
(ou son représentant) : _____